

Le 12 novembre 2012

Transmis par messagerie

Maître Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Votre référence
R-3815-2012

Ligne directe
514.847.4492

Notre référence
01000241-0056

Courriel
eric.dunberry@nortonrose.com

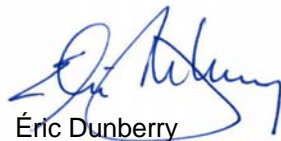
Demande de révision de la Décision D-2012-077 disposant de la demande de Société en commandite Gaz Métro (SCGM) de modifications de certaines conventions comptables réglementaires, dossier R-3815-2012

Chère consoeur,

Conformément à la lettre de la Régie du 13 août 2012, vous trouverez ci-joint les documents suivants au soutien de la Demande de révision de SCGM:

- a) 8 exemplaires d'un Plan d'argumentation;
- b) 8 exemplaires des Cahiers d'autorités au soutien du Plan d'argumentation; et
- c) 8 exemplaires d'un Compendium de la preuve comprenant les extraits pertinents de la preuve devant la Première formation, auxquels il pourrait être fait référence lors de la présentation de la Demande de révision.

Nous espérons le tout conforme et vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Dunberry

ED/cr

Copie : Me Vincent Regnault
Me Hugo Sigouin-Plasse
Intervenants
Me Marie-Christine Hivon